



Cartographies policières : la dimension vernaculaire du contrôle territorial

Mélina Germes

► To cite this version:

Mélina Germes. Cartographies policières : la dimension vernaculaire du contrôle territorial: Une enquête dans la gendarmerie française. *EchoGéo*, 2014, pp.28. 10.4000/echogeo.13856 . halshs-01084061

HAL Id: halshs-01084061

<https://shs.hal.science/halshs-01084061>

Submitted on 18 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Cartographies policières : la dimension vernaculaire du contrôle territorial

Une enquête dans la gendarmerie française

Mélina Germes, CNRS ADESS

Version du

Saint-Martin et Garnier, 2001). La police contribue à façonner l'espace social et souvent à reproduire les inégalités en pratiquant l'éviction des indésirables de l'espace public (Belina, 2003), en entretenant une forme de tension dans les quartiers réputés « sensibles » (Jobard, 2005).

Cependant, dans le contexte contemporain de la géographie francophone il est nécessaire de construire l'objet de recherche « police » ; tout comme de montrer la pertinence de la contribution de problématiques géographiques aux recherches pluridisciplinaires sur la police. Deux ressources sont fondamentales pour ce projet : premièrement, l

succèdent. Deuxièmement, ce sont des moments charnières de communication entre des acteurs dotés de différents rôles au sein d'une institution complexe et très différenciée (et particulièrement comme charnière entre le travail sur le papier et sur le terrain, cf. Mensching, 2008) – contrairement aux situations en poste de police, en patrouille ou en intervention. Troisièmement, il est au cœur du problème de la modernisation de l'action publique : dans la police comme ailleurs, l'injonction d'un recours à l'évaluation et à l'expertise transforme les pratiques quotidiennes de la statistique mais aussi de l'intervention (Didier, 2011b; Muc

nécessaires à son efficacité, d'une pratique qui pour les uns contribue à la sécurisation nécessaire du territoire, qui pour les autres sert au contrôle abusif de la population. Même les travaux qui puisent leurs arguments et méthodes dans la cartographie critique et mettent en cause la légitimité des cartes de la criminalité ne perçoivent pas les pratiques cartographiques comme des éléments d'une routine pourtant ancienne ni le sous-équipement de nombreuses polices. Ceci conduit, dans la première partie, à choisir une approche centrée sur l'observation des pratiques.

La deuxième partie analyse

travail sur les applications en termes de prévention de la criminalité et d'intervention policière (Brantingham et al., 2010). La cartographie de la criminalité fait alors partie du métier « d'analyste criminel » auquel sont formés des étudiants en criminologie et ainsi d'une forme particulière d'organisation du travail policier dirigé par l'expertise et l'information, basé sur l'établissement de bases de données de l'activité policières telles CompStat (à propos de son application à Paris : Didier, 2011a). Elle est utilisée essentiellement aux Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Australie et Afrique du Sud, par des polices métropolitaines et elle est implantée en général dans

scientificité, la technicité et l'efficacité de cette dernière, ses détracteurs questionnent premièrement l'idéologie politique qui sous-tend le discours scientifique de la géocriminologie (Belina, 2000; Peet, 1975); deuxièmement les simplifications, réductions et abstractions issues de la représentation graphique – toute technique qu'elle soit (Beaude, 2009; Belina, 2009). La mise en œuvre d'analyses à partir des statistiques de l'activité policière conduit finalement à intensifier le contrôle policier sur les espaces, les personnes et les délits déjà les plus intensément contrôlés, renforçant ainsi la discrimination policière.

multiplication des plates-formes de cartographie, à la facilité de circulation électronique des images et à la cartographie participative (Crampton, 2009; Joliveau et al., 2013). Une grande partie des cartes ne sont plus des images-documents, mais des images interactives, électroniques, mouvantes, le simple reflet de données en évolution permanente. Par ailleurs, la reconnaissance croissante et l'émergence de nouveaux acteurs ayant recours à la cartographie – groupes indigènes, artistes, mouvements sociaux – complexifie les analyses sur la production, la diffusion, la mise en œuvre et la lecture des cartes. Celles-ci peuvent servir d'autres fins à l'aide de moyens de

significations spécifiques : la recherche se focalise ainsi sur les manières de parler et de faire de ce monde professionnel particulier, afin d'en comprendre les catégories, afin de restituer les pratiques dans le contexte d'intelligibilité des acteurs et leurs raisonnements. C'est la dimension *vernaculaire* de la pratique cartographique qui m'intéresse ici, selon deux significations qui entretiennent des relations paradoxales avec l'expertise. Selon la signification d'une *appropriation vernaculaire des outils technologiques* tels le Web 2.0 et la cartographie par des acteurs en contexte professionnel sans norme professionnelle d'usage de ces outils (voir Howard, 2008). Deuxi

cartographiques. J'ai pu mener 35 entretiens semi-collectifs, assister à des démonstrations d'usage (environ 20 courtes séquences de travail), et voir de nombreux documents dont seulement une partie a été collectée (soit 22)⁷. Au cours d'entretiens sur les modalités du travail et les pratiques professionnelles (parfois seule, parfois en groupe), j'ai pu observer de nombreuses cartes, rassembler un corpus de documents (imprimés ou électroniques), et parfois observer leur utilisation, sans dissocier les documents des récits qui les entourent.

##

la gendarmerie, font face à aux changements majeurs du travail de police évoqués précédemment. Concrètement, ces changements sont caractérisés par l'évolution fondamentale des outils de travail, leur informatisation croissante en lien avec la constitution de bases de données normalisées, centralisées, contrôlées. Depuis 2010, plusieurs bases de données centralisées ont été ainsi introduites dans la gendarmerie, pour des activités très différentes : entre autres, la gestion opérationnelle et la remontée de l'information (BDSP) et la gestion de l'information de sécurité publique la saisie et le traitement des enquêtes et procédures judiciaires (LRPGN) complètent la base de données des statistiques de

sont consultées sur écran ou sur papier, imprimées, annotées.

Le recours aux cartes est, pour les acteurs, essentiellement instrumental. Même les grandes cartes affichées sur les murs des bureaux des supérieurs hiérarchiques ne sont pas appréciées pour une valeur symbolique ni décorative, comme cela peut être le cas de nombreuses mappemondes ostentatoires dans d'autres contextes professionnels.

2.3. Un équipement succinct

Les cartes apparaissent ainsi à la fois comme un élément culturel essentiel et récurrent de la routine professionnelle mais ne sont pas profondément marquées par l'évolution des méthodes de travail qui ont eu lieu avec d'autres outils statistiques et d'analyse.

2.4. Une culture professionnelle sans expertise

Cela explique probablement que mes interlocuteurs soient rétifs et peu enthousiastes à l'idée de me présenter les cartes qu'ils ont eux-mêmes réalisées. Ils en

carte » mais que l'on sait, par ailleurs. Le moment cartographique est celui où l'acteur met en œuvre un savoir géographique justifié par son expérience professionnelle et fortement adossé aux représentations dominantes. L'interaction des gendarmes avec les cartes montre qu'elles sont rarement utilisées pour apporter une nouvelle représentation, une nouvelle interprétation mais au contraire pour apporter une confirmation d'une représentation existante, pour en être le support visuel, la mise en évidence. La visualité des cartes fascine les gendarmes autant que d'autres usagers (du grand public aux professionnels) ; mais encore plus lorsqu

suffisent à produire un territoire policier, pas plus qu'elles ne l'illustrent ou le traduisent. Elles constituent un travail de représentation, au sein d'une institution, selon des procédures de travail spécifiques et elles contribuent ainsi à la mise en œuvre d'un projet territorial. Les notions de « travail » d'appropriation et de « projet » territorial n'impliquent pas le succès, la réussite, l'accomplissement – mais seulement la recherche d'une emprise, d'un contrôle, d'une certaine souveraineté sur l'espace.

L'étude du travail cartographique se concentre à la fois sur les processus de production concrète des cartes et sur leur

Réalisation : Carte topographique IGN, annotée par le Commandant de Compagnie dans le bureau duquel elle est affichée. Points rouges et bleus : localisation des brigades. Contours bleus : territoire de la compagnie. Contours rouges : communes bénéficiant du dispositif des Zones de Sécurité Prioritaires.

La fonction attribuée à ces représentations affichées dans des bureaux de commandement de la gendarmerie départementale est de donner des points de repères fondamentaux sur l'imbrication spatiale des compétences et sur les contigu

les territoires de compétence : ce sont des emboîtements de communes, dont le rattachement à des brigades puis à des compagnies est discuté à partir du puzzle du maillage communal et dans le carcan du maillage départemental.

La cartographie administrative repose sur un type bien particulier d'abstraction de l'espace : les polygones matérialisent des *espaces-containers*¹⁰ (Wardenga, 2006). L'identité de l'institution (à travers son organisation hiérarchico-spatiale) et l'identité de la fonction de police (et des compétences de surveillance, d'int

cartographie d'analyse désigne les documents qui localisent des événements (crimes, délits, accidents ou événements dans le cadre d'une enquête judiciaire) pour répondre à une question précise. La localisation est souvent évoquée comme un élément explicatif et la carte comme un élément probant. En voici trois exemples.

3.2.1. Accidentologie routière

La cartographie de l'accidentologie routière représente les accidents par des points sur

de carte Michelin est constitué d'une superposition par transparence d'une vue aérienne et d'une carte routière. Les points sont ajoutés et numérotés manuellement.

La carte ainsi produite constitue une image de travail, que l'on transmet en fonction des besoins, ou que l'on garde pour soi lorsqu'elle n'est pas concluante. La finalité est d'établir un document qui contribue à l'analyse d'un type de crime ou de délit particulier, de façon à déterminer les orientations stratégiques de la lutte contre un type de phénomène, en espérant identifier des modèles spatiaux permettant l

présence et responsabilité, le nuage de points désordonnés et éparpillés évoque la spontanéité, le désordre, la déviance qui a échappé au contrôle. Le nuage de points confronte le lecteur à la complexité de l'espace social, il mobilise son savoir professionnel pour donner du sens, pour tenter d'expliquer en fonction de correspondances spatiales avec d'autres éléments – les autoroutes, les quartiers chics et les quartiers sensibles, les jeunes désœuvrés... Ce savoir professionnel constitue le fond de carte invisible que restitue le récit autour de la carte, et qui est transmis par les interlocuteurs à l'oral (« *ce qu'il faut savoir...* »).

3.3.1.Localiser

Même si les gendarmes accordent beaucoup d'importance à la connaissance du territoire de la brigade (pour les unités territoriales) pour se diriger, les cartographies de localisation géographique sur support papier (cartes routières, plans de ville, voire plans à partir de sites internet) permettent d'avoir sur le terrain une vue surplombante de la situation. Par ailleurs, les cartographies des équipements embarqués (GPS, ordinateurs reliés au réseau) permettent de relier au cours d'un déplacement l'unité isolée au

du terrain et de l'ensemble des interventions en cours, dont les progrès sont signalés depuis les véhicules.

Illustration 7 – En temps réel. Copie d'écran recoupée du module cartographique de la base de données BDSP, représentant l'ensemble des événements en cours et conçue pour coordonner l'intervention en temps réel des unités de gendarmerie. Les traits relient les unités (représentées par une image et un nom) à leur géolocalisation (point).

3.3.4

contrôle complet effectif. Au contraire, il s'agit de tenter la supervision et d'organiser la contrainte, de maintenir d'un équilibre des forces et des positions qui représentent un « ordre » acceptable.

Conclusion : L'abstraction cartographique au service du projet territorial

Les résultats du terrain pourraient certes être décevants par rapport à l'attente de cartographies policières aussi perfectionnées que le

A b s t r a c t i o n	graphique	Polygone	Nuage de points	Champ de forces
	conceptuelle	Espace container	Déterminisme spatial	Topographie des relations
Projet territorial		Identité et construction de l'institution	Construction de l'adversité	Maîtrise de l'espace

coercition est soutenue d'abord par la routine et la dimension vernaculaire des pratiques quotidiennes de ses agents contraints à s'arranger avec le réel. L'expression « projet territorial » met l'accent sur le fait que si l'appropriation de l'espace apparaît comme une nécessité, elle est par définition non-réalisée et fondamentalement incomplète, car confrontée à l'adversité, à des contestations politiques, à des difficultés organisationnelles : le territoire (étatique ou policier) est un exercice quotidien.

Bibliographie

- Belina, B., 2013. *Raum : Zu den Grundlagen eines historisch-geographischen Materialismus*. Westfälisches Dampfboot, Münster (173 p.).
- Belina, B. et Miggelbrink, J., 2010. Hier so, dort anders, in Belina, B., Miggelbrink, J. (coord.), *Hier so, dort anders - Raumbezogene Vergleiche in der Wissenschaft und anderswo*. Verlag Westfälisches Dampfboot, Münster, (p. 7-39).
- Besson, J.-L., 2005. *Les cartes du crime*. Presses Universitaires de France, Paris (28

- de géographie, 378, <http://www.cybergeog.eu/index7058.html>. Consulté le 20.03.2014.
- Debarbieux, B., 1999. Le territoire : Histoires en deux langues, in Chivallon, C., Ragouet, P., Samers, M. (coord.), *Discours scientifiques et contextes culturels. Géographies britanniques et françaises à l'épreuve postmoderne*. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Talence, France, (p. 33-34).
- Del Casino, V.D.

- Cybergeog: Revue européenne de géographie*, (doi:10.4000/cybergeog.24727).
- Glasze, G., Pütz, R. et Rolfes, M. (coord.), 2005. *Diskurs - Stadt - Kriminalität. Städtische (Un-)Sicherheiten aus der Perspektive von Stadtforschung und Kritischer Kriminalgeographie*. transcript, Bielefeld (326 p.).
- Groff, E.R. et La Vigne, N.G., 2002. Forecasting the future of predictive crime mapping. *Crime Prevention*

- Manning, P.K., 2001. Technology's Ways : Information Technology, Crime Analysis and the Rationalizing of Policing. *Criminology and Criminal Justice*, 1, 1, (p. 83-103). doi:10.1177/1466802501001001005.
- Mazerolle, L.G., Bellucci, C. et Gajewski, F., 1997. Crime Mapping in police Departments: The Challenges of Building a Mapping System. *Crime Prevention Studies*, , 8, (p. 131-155). Consulté le 26.11.2012.
- Mensching, A., 2008. *Ge*

- Peet, R., 1975. The Geography Of Crime: A Political Critique*. *The Professional Geographer*, 27, 3, (p. 277-280). doi:10.1111/j.0033-0124.1975.00277.x.
- Perkins, C., 2008. Cultures of Map Use. *Cartographic Journal*, 45, 2, (p. 150-158). doi:10.1179/174327708X305076.
- Pickles, J., 2004. *A history of spaces : Cartographic reason, mapping, and the geo-coded world*. Routledge, London